

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1054

Artikel: Nouvelles lignes ferroviaires à travers les alpes : amateurisme écologique
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ailleurs membre de la Fondation suisse pour l'énergie, a cherché et trouvé une petite commune prête à tenter l'expérience d'une nouvelle politique de l'énergie. Bergün, un petit village des Grisons, qui a accepté en septembre 1990 aussi bien l'article constitutionnel sur l'énergie que le moratoire et l'abandon du nucléaire, a décidé de devenir autonome pour son approvisionnement électrique et de réduire de manière substantielle sa consommation d'énergie fossile, cela en l'espace de trois à cinq ans. La première phase consistera à assainir les bâtiments et à améliorer l'utilisation de la chaleur. Puis on s'attaquera à la gestion et au rendement des appareils électriques. La troisième étape permettra d'améliorer l'efficacité de la production d'électricité: remise en activité d'anciennes petites centrales hydrauliques, installation de nouvelles turbines et utilisation du réseau d'eau potable pour la production électrique. Enfin l'énergie solaire sera appelée à la rescousse.

Ce projet relève de la même démarche que celle entreprise par le WWF et soutenue par la Fondation suisse pour l'énergie, connue sous le nom de «ville énergétique». Déjà Olten et Schaffhouse s'y sont associées. Il s'agit de concrétiser les postulats énergétiques au niveau communal grâce à un soutien technique et financier externe.

Monopole dynamique

Face aux exigences d'économies d'énergie, les distributeurs qui détiennent un monopole dans leur domaine font souvent valoir l'obligation légale à laquelle ils sont soumis de répondre à la demande. Leur politique d'investissement ne ferait que répondre à des besoins en constante augmentation. La ville de Zurich a décidé de briser ce cercle vicieux de la demande qui stimule l'offre, laquelle à son tour encourage la demande. En mars 1989, les citoyennes et les citoyens de la cité de la Limmat ont adopté un règlement sur l'utilisation rationnelle de l'électricité et l'encouragement des énergies renouvelables. En conséquence le service municipal de l'électricité a développé son service de conseil énergétique et a édicté de nouveaux tarifs. Zurich vient de faire un pas de plus en adoptant des conditions à la livraison d'électricité:

NOUVELLES LIGNES FERROVIAIRES À TRAVERS LES ALPES

Amateurisme écologique

(pi) Les Verts fondamentalistes n'ont jamais été de très bon stratèges, défaut parfois compensé par une sorte de «virginité» politique, qui séduit dans certains milieux: peu importent les calculs, disent-ils, chaque combat est important en soi et mieux vaut perdre en étant resté pur que gagner à l'aide d'un compromis.

L'environnement risque de ne pas sortir gagnant de leur dernière maladresse. En décidant de lancer un référendum contre les Nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA) avant qu'elles ne soient décidées par les Chambres, les Verts se sont privés de toute possibilité d'influencer ce projet. Personne en effet n'a donné de crédit à Laurent Rebeaud, sérieux certes mais dont l'influence dans son parti est limitée, lorsqu'il a annoncé au Conseil national un possible renoncement au référendum en échange de décisions «écologically compatibles».

Privés de ce moyen de pression, les députés verts n'ont pu qu'assister impuissants à la décision de renoncer à un article, dans l'arrêté sur les NLFA, concernant le transport des marchandises en transit qui aurait dû se faire «en principe» par le rail. Et cela pour le plus

grand contentement de la droite la plus libérale qui avait été mise en minorité au Conseil des Etats sur ce point. Celle-ci ayant menacé de lancer son propre référendum, les parlementaires ont préféré lâcher du lest de son côté où la décision n'était pas encore prise, que du côté des Verts où l'assemblée des délégués s'était déjà prononcée.

Ce qui étonne, ce n'est pas tant cet amateurisme des écologistes que le manque de concertation qui caractérise ces débats. Il est en effet incroyable que, pour un objet de cette importance, les partis ne soient pas capables de s'entendre dans les grandes lignes pour aboutir à un projet qui ait un maximum de chances de succès en cas de votation populaire. Mais tout occupés à traiter les demandes régionales dans l'espoir d'en retirer quelque bénéfice le 20 octobre, les parlementaires ont perdu de vue le but final du projet dont il débattaient. ■

ELECTIONS FÉDÉRALES

Tenue

(ag) Que doit accepter l'homme politique pour qu'on parle de lui, pour qu'on le photographie, pour qu'on le filme? Doit-il inviter la caméra à son domicile avec brève apparition de sa femme dans un rôle de faire-valoir? Doit-il jouer de l'accordéon, raconter des histoires belges, faire du patin à roulettes? Doit-il répondre à n'importe quelle question sous prétexte que le public veut connaître l'homme sous le magistrat, que la langue de bois politique est insupportable et la connaissance approfondie des dossiers, ennuyeuse?

M. Jean Cavadini ou M. Daniel Brélaz doivent-ils confier aux lecteurs du *Nouveau Quotidien* la place, exprimée en pourcentage, que l'amour tient dans leur vie?

La simple dignité de la classe politique se trouvera renforcée lorsque ceux qui ont la vocation des affaires publiques ne répondront qu'aux questions qui concernent leur engagement de magistrat ou de parlementaire. Et si possible autrement qu'en mettant une croix d'analphabète dans la case correspondante du questionnaire imposé. ■